

30 Août 1934

I- Le prix de l'eau

Les habitants de Beyrouth paient près de 700 francs le prix du mètre cube d'eau. On le paye moins de 200 francs dans la banlieue immédiate.

Une simple limite administrative suffit-elle à justifier cet énorme écart ? Et comment pourra-t-on convaincre le Libanais moyen que tout cela est naturel ?

Évitons les lieux communs sur les bienfaits de l'eau. Mais dans un pays chaud et dans une ville privée de pluies, pratiquement pendant six mois de l'année, il y a des moments où le besoin s'en fait cruellement sentir.

Chaque année, régulièrement, le début de l'automne coïncide avec une recrudescence d'épidémies. Pourquoi ?

Parce que nous manquons d'eau et que toute une partie de la population n'a pas les moyens matériels de s'en procurer une quantité suffisante pour les plus élémentaires besoins de d'hygiène.

Voilà où nous mène le tarif actuel de la Compagnie des Eaux.

Elle nous fait payer l'eau destinée au bain quotidien ou à l'arrosage d'un jardin, aussi cher que l'eau potable.

Résultat ; Beyrouth est une ville sale et chaque année une centaine de pauvres diables sont emportés par une maladie quelconque.

La complicité du silence organisée autour d'elle, ne profitera pas à la Compagnie des Eaux. Elle seule, de toutes les sociétés concessionnaires, applique le tarif quasi-maximum. Les autres sociétés concessionnaires, applique le tarif quasi-maximum. Les autres sociétés en sont fort éloignées.

Nous ignorons dans quel maquis de la procédure les dirigeants de la Compagnie chercheront à se réfugier pour éviter l'abaissement des tarifs. Et nous nous promettons de revenir sur cette question. Mais actuellement, et pour cette question vitale pour l'hygiène et l'urbanisme de Beyrouth, une voix indépendante s'adresse directement au Haut-Commissaire :

Le Gouvernement libanais et la Municipalité de Beyrouth se sont avérés impuissants à combattre victorieusement la Compagnie des Eaux.

Le Compte de Martel peut faire rendre, justice aux habitants de Beyrouth.

L'Administrateur de la ville, ne disait-il pas hier, dans une heureuse formule que nous adoptons :

Nous savons qu'en dépit des graves problèmes qu'il aborde, il trouve le temps nécessaire pour se rendre compte personnellement des besoins de la Cité. Nous savons surtout que toute son autorité tend inflexiblement vers les décisions équitables et les solutions impartiales.

II.- A propos d'une Horloge Symbolique

Nous commençons un peu à oublier nos émigrés.

Depuis trois ou quatre ans, leur situation est assez difficile. Les fortunes rapidement édifiées dans les deux Amériques se sont aussi rapidement effondrées. Et tel qui envoyait autrefois d'honorables chèques à sa famille, en est réduit à réclamer à grands cris l'argent nécessaire pour son rapatriement. Les Libanais, habitués aux fortunes traditionnelles, contemplent ce spectacle avec douleur et ahurissement.

Et petit à petit l'oubli – et l'ingratitude un peu, - leur faisaient négliger leurs frères émigrés.

L'Horloge monumentale de la Place des Canons vient de les rappeler à notre souvenir.

Cette horloge est symbolique.

Elle caractérise exactement le sentiment des riches émigrés à l'égard de notre pays.

Même les plus heureux d'entre eux, ceux qui ont le plus réussi, n'ont pas perdu toutes attaches avec leur pays natal.

Ils continuent à lui dire.

« Un je ne sais quel charme encore vers vous m'entraîne »...

Et le violent amour qu'ils lui portent les pousse à lui offrir ... des horloges.

Ils ont ainsi l'agréable sentiment de remplir un devoir patriotique et d'avoir satisfait à un sentiment de petite et naïve vanité.

C'est ainsi qu'une des plus belles places de Beyrouth est ornée et pavée pour quatre cent mille francs – de mauvais gout et de bonnes intentions.

P.S.

Le Journal officiel, de la Cie. des Eaux nous apprend que le prix de l'eau a baissé, et depuis deux mois.

Qu'on nous permette de nous étonner de ce long silence autour d'une mesure que le pays réclame et attend.

Et on ne nous fera pas croire que « cela s'est fait et se fera tout seul ».

Certes, le Journal Officiel de la Cie. des Eaux n'y est pour rien. Et nous ne voulons pas non plus nous en attribuer le mérite.

Mais le Haut-Commissaire n'y est-il pour rien ?

Ces deux mois et le temps qui les a précédés ne seraient-ils pas les étapes d'une résistance désespérée à une juste demande ?